



SUJET DE PHILOSOPHIE BAC GÉNÉRAL 2024 MÉTROPOLE

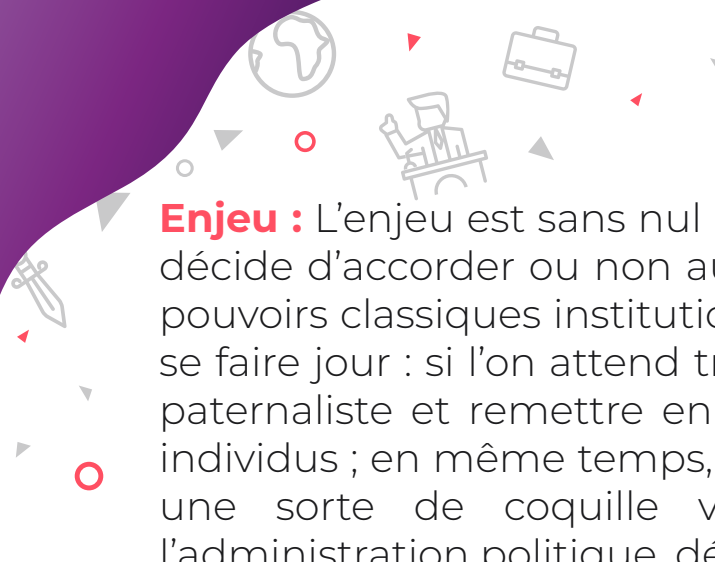
SUJET 2

L'État nous doit-il quelque chose ?

Thèmes à traiter : L'État, qui fait partie de la grande perspective au programme « La morale et la politique ».

Analyse du sujet : Un sujet à la fois très actuel (dissolution de l'Assemblée discutée à la suite des élections européennes) et intemporel, la fonction de l'État posant question et suscitant maints débats depuis son apparition comme telle.

Problématique : La question posée interroge le rapport entre l'État, cette entité politique constituée de moult institutions et de maints pouvoirs (notamment exécutif, mais aussi législatif et judiciaire), et nous, les citoyens composant la société. Ce rapport est-il de l'ordre du devoir, autrement dit y a-t-il des attendus envers l'État qui aurait un dû par rapport à « ses » citoyens ou ses sujets ? N'est-ce pas d'ailleurs la fonction première de l'État que de devoir quelque chose aux personnes qu'il est censé représenter et gérer, tout en ne dérivant pas et en ne prenant pas le contrôle de tout ? Finalement, que peut-on, quant à nous, légitimement attendre de l'État ?



Enjeu : L'enjeu est sans nul doute ici dans l'importance que l'on décide d'accorder ou non aux pouvoirs de l'État, au-delà de ses pouvoirs classiques institutionnels. Et un dilemme pourrait bien se faire jour : si l'on attend trop de l'État, il pourrait bien devenir paternaliste et remettre en cause la liberté fondamentale des individus ; en même temps, si l'État devenait indifférent, il serait une sorte de coquille vide, appartenant uniquement à l'administration politique, détachée de la réalité et de la société.

I. L'État a en effet un devoir de taille vis-à-vis de nous, les citoyens qui le composent : celui de nous protéger, de nous-mêmes, des autres, nous protéger à tous niveaux (physiquement, spirituellement, matériellement), c'est là sa fonction première

A. Contrer l'état de nature, tel est le fondement même de l'État

Idée : L'État, au sens large d'entité politique, existe pour pallier l'état de nature où règnent désordre et chaos, sans règles ni normes et où par conséquent la vie collective comme individuelle est rendue bien difficile.

Argument : C'est l'argument que l'on retrouve chez les philosophes du contrat social. Si les individus choisissent d'entrer en société, c'est pour échapper à cet état « sauvage » sans foi ni loi, où le chacun pour soi et la loi du talion s'imposent, aux dépens des libertés individuelles, du respect d'autrui et de nos droits fondamentaux. À l'état de nature, ce sont les instincts égoïstes et les intérêts personnels qui priment, sans retenue. Pas de droits en tant que tels puisque pas de devoirs établis vis-à-vis des autres.

Exemple : « La guerre de tous contre tous », « l'homme est un loup pour l'homme », voici des maximes rendues célèbres par



Hobbes (*Léviathan*), qui en disent long sur l'état de nature et l'absence d'État politique en tant que tel.

○ B. L'État ou la protection étendue des citoyens

Idée : Le but de l'État est alors d'ériger une zone de droits et de devoirs, par le contrat social justement, pour garantir la protection des citoyens.

Argument : Dans l'expression « contrat social », il y a le mot « social », ayant trait à la vie ensemble, aux relations des uns et des autres dans une collectivité, et aussi le mot « contrat », qui suppose que chaque citoyen accepte les termes d'un pacte dans lequel il gagnera en liberté, mais pour cela il devra prendre en compte et œuvrer pour celle des autres. Le citoyen accepte de se soumettre ainsi aux lois et codes émis par l'État, de renier une part de ses élans personnels et de ses instincts égoïstes, pour gagner en droits (libertés fondamentales, protection, sécurité, etc.).

Exemple : Rousseau (*Du contrat social*) explique par exemple que le droit du plus fort, qui régnait à l'état de nature, n'est absolument pas légitime et ne peut exister dans l'État politique. Tout citoyen naissant libre et strictement égal en droit avec les autres citoyens, la force ne peut être ce qui octroie des privilèges à certains. Ici, l'État est censé garantir, par la justice, les mêmes droits à tous.

II. L'État, parce que son fondement est républicain (« la chose publique »), a aussi le devoir « moral » de représentativité : il est censé être en adéquation avec les citoyens et toujours en équilibre par rapport à la volonté générale du peuple



A. La volonté générale comme voix de l'État

Idée : L'État existe pour protéger les citoyens, mais pour être juste, au sens de « légitime », il ne peut pas être totalement extérieur à ces derniers, il se doit d'en être le reflet et d'être ainsi à leurs mains.


Argument : L'idée de « volonté générale » provient de ce devoir de l'État d'être une voix commune émanant de l'ensemble des citoyens. Elle est ainsi un moyen de s'assurer que le discours de l'État est en adéquation avec le discours majoritaire des citoyens et que ses motivations sont celles de la société et en aucun cas divergentes, sans quoi il perdrait son sens même.

Exemple : Cela implique alors que la volonté générale peut souvent être idéalisée, à l'instar de Diderot (*Encyclopédie*) qui explique que « la soumission à la volonté générale est le lien de toutes les sociétés » quand « les volontés particulières sont suspectes ».

B. La représentativité comme objectif constant

Idée : La représentativité, c'est-à-dire l'adéquation de l'État aux idées/buts des citoyens, doit ainsi toujours être de mise, c'est un devoir de l'État que de la mettre en œuvre.

Argument : Dans le cas contraire, il faudra toujours que l'État se réadapte pour retrouver une équivalence avec la société civile. Cela permet de lutter contre un État trop autoritaire et contre les dérives possibles d'un État qui se dénaturerait de sa fonction première : servir les citoyens. Divers outils sont ainsi mis en œuvre pour garantir cette représentativité ou s'en rapprocher le plus possible : les élections en constituent un, elles permettent de faire le point ponctuellement ; le débat public en est un autre, il facilite l'échange d'idées, l'ouverture, la discussion.



Exemple : Habermas (*Espace public*) insiste ainsi sur la nécessité pour une démocratie d'être « délibérative », le dialogue constant entre citoyens et institutions étant le seul garant, d'après lui, pour qu'il n'y ait pas de domination insidieuse de l'État.

III. Toutefois, il semble bien que les devoirs de l'État vis-à-vis des citoyens doivent s'arrêter là (droit et représentativité), sans quoi il prendrait trop le pas sur la vie même des individus et outrepasserait ce pour quoi il est fait, mettant en danger nos libertés fondamentales

A. L'État ne doit pas en venir à légiférer sur ce qui n'a pas lieu d'être et viser des aspects purement individuels, comme le bonheur

Idée : Le rôle de l'État est de garantir la vie en collectivité des citoyens, pas d'œuvrer pour le bien-être des individus.

Argument : La distinction entre les termes « citoyens » et « individus » peut ici être exploitée. Le citoyen, c'est l'individu dans sa dimension politique et sociale. L'individu a davantage à voir avec une dimension plus personnelle, intime. L'État se doit ainsi de toujours œuvrer pour les citoyens et non pour les individus en tant que tels. S'il garantit les droits des citoyens pour permettre aux individus d'avoir une vie sereine, c'est toujours avec le fil directeur de la collectivité, dans l'objectif que la vie ensemble soit possible et que les libertés des uns n'atteignent pas celles des autres. L'État n'est pas légitime à aller plus loin, car il toucherait alors aux libertés fondamentales de l'individu (comme sa liberté de conscience, sa liberté d'expression, sa liberté de culte, etc.).

Exemples : Le film *Equilibrium* de Kurt Wimmer ou le livre *1984* de George Orwell montrent très bien cela : l'État qui voudrait contrôler les émotions de ses citoyens pour qu'ils atteignent le



bonheur, la sérénité, la paix absolue, serait contre nature et liberticide.

B. L'État doit se contenter d'œuvrer pour l'intérêt commun sur le plan politique, au risque sinon d'être dénaturé et de devenir un monstre

Idée : Il y a un devoir de régulation de l'État lui-même pour qu'il ne porte pas atteinte aux citoyens.

Argument : Parce que l'État en effet nous doit bien des choses, il se doit lui-même de toujours protéger notre liberté pour ne pas prendre le dessus et perdre le contact avec la société. Ainsi, il faut qu'il limite son champ d'action au pur politique et qu'il ne prenne pas la mesure de « tout », sans quoi, par définition, il deviendrait totalitaire et en oublierait son essence même et sa fonction de servir la société.

Exemple : C'est exactement ainsi qu'Arendt (*Les Origines du totalitarisme*) dépeint l'État qui s'est perdu à vouloir investir la totalité des sphères sociales, publiques comme privées, réduisant à néant les élans et actions purement individuels. L'État devient alors un monstre et se retourne contre nous, à l'image de ce que pourrait devenir le Léviathan déjà décrit par Hobbes, pourtant fondateur du contrat social, mais extrêmement lucide quant aux dérives possibles.


SUJET 3

Explication de texte : Simone Weil

La Condition ouvrière

Thèmes à traiter : La technique, le travail et la conscience.

Analyse du sujet : Dans cet extrait de *La Condition ouvrière*,



Simone Weil s'intéresse aux facteurs de motivation du travail à l'usine, qu'elle a choisi d'expérimenter elle-même quelques mois, et aux conséquences sur la conscience de l'ouvrier dans ses rapports à lui-même et aux autres.

Enjeu : Il s'agit pour elle de montrer les limitations pour le sujet pensant soumis aux conditions de travail ouvrier qu'elle a pu observer. La radicalisation de la technique imposée par le souci d'efficacité et de rentabilité réduit ce qui devrait être un savoir-faire impliquant un savoir de ce que l'on fait (comme c'est le cas dans l'artisanat) à une stricte transformation matérielle répétitive. Simone Weil s'inscrit ainsi dans une réflexion déjà amorcée par exemple par Alain, critiquant en 1932 un apprentissage bêtifiant et les effets néfastes du travail à l'atelier dans ses *Propos sur l'éducation*, chapitre XXIX.

Problématique : Comment la mise en œuvre de la technique dans le travail ouvrier affecte-t-elle le sujet aussi bien dans son activité même que dans ses conditions d'existence ?


Thèse de l'auteur : Le caractère répétitif du travail à l'usine implique une restriction des motivations de l'exécutant avec pour effet une forme de déshumanisation. Les conditions de travail industriel altèrent les conditions d'existence de l'ouvrier.

I. Lignes 1-10 (« [T]oute action humaine [...] efficaces ») :
Analyse des motivations de l'ouvrier travaillant à l'usine : le rendement au prix de toute pensée

A. Lignes 1-5 : Analyse générale de l'agir et constat de l'aviilissement du travail ouvrier quant aux motivations

Idée : Toute action suppose une raison d'agir, interne ou externe, celle de l'ouvrier est interne, mais restrictive.

Argument(s) : L'action ou le fait de transformer le réel (dans la



pratique ou dans le domaine moral) suppose une quantité d'investissement de travail, à savoir une transformation de « ce qui est » dans le but de produire quelque chose de nouveau : un objet matériel/immatériel. L'auteure conditionne la valeur de l'action (« bonne ou mauvaise », ligne 2) à la nature des motivations rendant possible cet investissement de force. Le « mobile » (lignes 1,2,3) est en effet la représentation mentale du sujet qui le pousse à accomplir telle ou telle action. L'ensemble des mobiles permet à un individu de poursuivre une fin en mettant en œuvre les moyens qu'il se donne.

L'auteure envisage implicitement la possibilité que ces mobiles soient internes au sujet ou externes en mobilisant la possibilité d'être forcé à agir (cf. repère contrainte/obligation). L'ouvrier n'est pas un esclave puisqu'il est libre de travailler, il n'est pas soumis extérieurement, « pas de fouet, pas de chaînes » (lignes 3-4). Il doit donc trouver ce qui le motive à agir en lui. Néanmoins, son activité suppose de « se plier à la passivité contraignante de l'usine » (lignes 2-3). Autrement dit, ses fins sont dictées par l'exigence d'efficacité industrielle : produire le plus possible au moindre coût en matière de temps, de matériel et de force de travail. Le fait de ne pas se donner à lui-même ses propres fins le déshumanise donc.

Simone Weil va jusqu'à préciser qu'il serait peut-être moins coûteux intellectuellement et moralement pour l'ouvrier d'être réellement esclave. Non pas qu'elle suggère que cela serait une meilleure chose pour l'homme, mais il n'aurait pas à s'efforcer de trouver en lui-même la motivation pour accomplir une tâche répétitive et mécanique qui l'éloigne de sa nature d'être pensant : « des fouets, des chaînes rendraient peut-être la transformation plus facile » (lignes 4-5).

B. Lignes 5-10 (« Les conditions même [...] efficaces ») : Le cadre de l'usine impose des conditions nécessitant une réduction avilissante des raisons d'agir au bénéfice de la productivité



Idée : Description d'un système brutal confinant l'ouvrier à des mobiles faibles en valeur et soumis à la productivité.

Argument(s) : L'auteure décrit les « conditions [...] du travail » (ligne 5) comme la cause majeure de la limitation des mobiles de l'ouvrier avec l'adverbe « même » (ligne 5). Ainsi, la logique de la productivité implique non seulement une réduction de la réflexion des exécutants, mais la recherche en vue de l'efficacité.

Simone Weil liste les possibles motivations de l'ouvrier de façon péjorative, elle en décèle trois : « la crainte des réprimandes et du renvoi, le désir avide d'accumuler des sous, et, dans une certaine mesure, le goût des records de vitesse » (lignes 6-7). Il s'agit donc d'abord d'une appréhension inquiète de ne plus pouvoir subvenir à ses besoins à laquelle s'ajoute en regard une course immodérée et vaine à l'accumulation matérielle (l'emploi du terme « sous » donnant l'image d'un être motivé par l'accaparement). Notons que l'une est le pendant de l'autre : la peur de perdre son emploi ou de recevoir un blâme adressé avec autorité (« les réprimandes », ligne 6) est relative à la disposition du salaire nécessaire pour vivre (qui serait supprimé ou amoindri).

Le dernier facteur de motivation renvoie à l'individu lui-même : une possible tendance plaisante à agir le plus rapidement possible. La mention « dans une certaine mesure » amende quelque peu la nature de ce mobile (c'est un « goût » et une sorte de challenge pour le sujet). Mais tout le monde n'en dispose pas, et quelle valeur attribuer au fait de réaliser avec la plus grande vélocité une tâche identique et ne requérant pas de réflexion ?

Non seulement les sources de motivation sont donc très limitées (cf. « il n'est jamais fait appel à rien de plus élevé », lignes 8-9), mais l'exigence de la productivité doit les rendre obsessionnelles, celles-ci doivent s'imposer à l'esprit sans relâche afin que l'ouvrier « travaille » du mieux possible, autrement dit qu'il soit le plus rentable possible.



II. LIGNES 10-18 (« EN MÊME TEMPS [...] LE TEMPS LONG ») : CONSÉQUENCES DE LA RESTRICTION DES MOBILES DE L'OUVRIER SUR SES CONDITIONS D'EXISTENCE

A. Lignes 10-12 : L'effet de ces mobiles sur la conscience de l'ouvrier

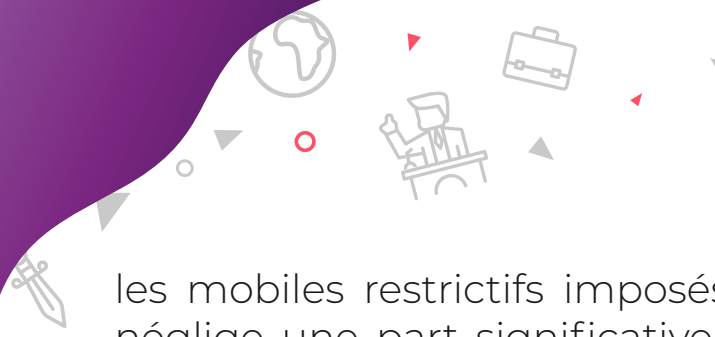
Idée : Le cadre de la technique exercé par l'ouvrier altère sa conscience.

Argument(s) : La condensation encouragée des mobiles à une quantité moindre (qui viennent d'être énoncés) et de peu de valeur altère la conscience de l'ouvrier. Parce qu'il ne peut pas s'extraire des motivations suscitées par son activité professionnelle et que le système dans lequel il s'inscrit exhorte à s'y restreindre, l'exécutant perd en capacité conscientielle et émotionnelle. Ainsi, « la conscience se rétracte sur un point du temps pour éviter la souffrance » (lignes 10-11). L'auteure insiste ici sur la concentration nécessaire sur l'exécution de la tâche dénuée de toute finalité et de causalité. La conscience ne se projette plus ni dans le passé ni dans le futur, l'ouvrier doit se contenter de l'instant présent. Sans cela, la pénibilité de son activité le gagne et il en éprouve de la douleur morale. Il subit donc par ce fait une diminution de son humanité. L'idée d'une extinction de la conscience proportionnelle à l'activité productrice insiste sur ce point.

B. Lignes 12-16 : La réciprocité de la brutalité du système sur les interactions de l'ouvrier

Idée : Le travail ouvrier a des incidences sur les relations avec autrui.

Argument(s) : Le contexte du travail à l'usine rend « indifférent et brutal » (ligne 14) aux autres et réciproquement. Chacun, obsédé par



les mobiles restrictifs imposés par la poursuite de la productivité, néglige une part significative de son humanité et devient violent. L'autre est bousculé verbalement et considéré comme un autre rouage de la machine industrielle. Cela advient comme « une force presque irrésistible » (ligne 12), autrement dit les ouvriers ne peuvent y échapper, ce sont les conséquences directes et immédiates de l'activité à laquelle ils sont soumis. En précisant « par les gestes, les regards, les paroles de ceux qu'on a autour de soi » (lignes 15-16), Simone Weil souligne la déshumanisation à l'œuvre puisqu'elle relève ce qui précisément constitue les rapports bienveillants entre les êtres humains. Les autres disparaissent pour l'ouvrier et le système industriel implique qu'il en soit de même pour chacun.

C. Lignes 16-18 : Les conséquences finales du travail ouvrier, un décalage d'humanité et une modification du rapport au temps

Idée : Le travail ouvrier a des incidences sur l'existence humaine, l'écart avec les autres se creuse et l'ouvrier souffre de son rapport au temps

Argument(s) : La pénibilité du travail sans réflexion ressurgit dès que l'activité cesse (« [A]près une journée ainsi passée », ligne 16). L'ouvrier souffre et l'exprime, il témoigne de son mécontentement par la « plainte » (ligne 17). L'expression de la difficulté de ses conditions de travail et des conséquences sur son humanité reste néanmoins inutile. Il n'est pas compris par ceux qui ne savent pas ce que c'est (« les hommes étrangers à cette condition », lignes 17-18). L'auteure insiste ici sur la nécessité de l'expérience pour comprendre cette transformation existentielle. Ce dont l'ouvrier se plaint est la longueur du temps. Concentré sur l'instant présent pour ne pas souffrir pendant qu'il travaille, la restriction imposée de son champ de conscience lui apparaît in fine. Une somme d'instant réduits le prive absolument de l'exercice de sa conscience de soi. Cette dernière permettant de se projeter afin de conduire une action pour laquelle



le sujet décide – ordinairement – des causes, finalités, raisons d’agir et donc des mobiles.

Si l’on se réfère à la première partie du texte, nous comprenons que le travail à l’usine est une activité « mauvaise » pour l’auteur (ligne 2) au sens où les mobiles de l’ouvrier sont destructeurs de son humanité, là où la transformation de la nature que rend possible la technique devrait au contraire lui permettre d’affirmer son humanité.

CORRIGÉ DU SUJET 1 À VENIR